



**Message de Jean Vanier, fondateur de L'Arche,
et de Hollee Card, responsable nationale de L'Arche Canada
à tous les Canadiens, les sénateurs
et les membres du Parlement du Canada**

25 février 2016

Nous sommes tous fragiles

À L'Arche nous avons le privilège d'accompagner un grand nombre de personnes sur le chemin de la vie, pas seulement dans les moments où elles sont fortes et en santé mais également dans les moments de fragilité et de faiblesse. De cette expérience nous avons appris beaucoup de choses. Essentiellement, nous avons appris que ce sont les plus fragiles d'entre nous qui sont les plus proches de leur humanité, de leur souffrance, et de leur besoin d'être aimés. Ce sont eux qui nous montrent le chemin pour vivre en vérité et dans l'amour.

Une grande partie de l'histoire de la vie moderne a été consacrée à la lutte pour garantir des libertés personnelles importantes. Pour beaucoup de gens, la liberté de mourir au moment où on le choisit, quand on est dans la douleur et la souffrance, est un droit aussi important que tout autre droit imaginable.

Plusieurs pays, dont les Pays-Bas, la Belgique et la Suisse, ainsi que les États de l'Oregon et de Washington aux États-Unis, reconnaissent le droit à l'assistance d'un médecin pour donner les moyens de mourir. Maintenant, à l'insistance de la Cour suprême, le Canada va promulguer des modifications à son Code criminel afin d'autoriser lui aussi l'aide médicale à mourir.

Avec ce droit — le droit de mourir — nous devons veiller à ne pas voiler ou oublier la dignité innée de ceux qui sont vulnérables, ni renforcer un idéal selon lequel seule une vie indépendante a un sens et de la valeur. Nous sommes tous fragiles, et la vulnérabilité qui vient avec le passage de la naissance à la mort est une réalité que nous devons, chacun, trouver une façon d'accepter.

En vivant dans une société qui donne plus de prix à l'indépendance qu'à l'interdépendance, nous avons peur de devenir un fardeau ou de perdre les capacités dont nous pensons qu'elles nous rendent valables ou aimés. Au lieu de cela, nous devons être indépendants et forts, plutôt que vulnérables et faibles. Nous n'osons pas demander aux autres de prendre soin de nous. Nous ressentons de la honte lorsque nous nous imaginons avoir besoin des autres — même quand c'est de notre famille et de nos proches que nous pensons avoir besoin.

Cette peur n'est pas un état d'esprit bénéfique. Elle est un symptôme de la façon dont nous voyons la vulnérabilité, dont nous comprenons nos responsabilités les uns envers les autres. Dans une société où nous montrons de la compassion et accordons à chacun la dignité, nous n'avons pas à craindre la transition d'une phase de la vie à l'autre. Cela fait partie de notre humanité que de prodiguer des soins les uns aux autres, et aussi de recevoir des soins les uns des autres.

Ainsi, nous devrions tous avoir la possibilité de faire face à la mort dans la dignité — quels que soient notre condition ou nos besoins.

C'est pourquoi nous avons une obligation spéciale de garantir que les soins auxquels chacun de nous aura accès pendant toute sa vie, mais particulièrement au stade final de la vie, affirment à la fois notre dignité et notre humanité. Autrement nous diminuons notre gamme d'expérience pour ne garder que notre indépendance. Nous diminuons l'amour que nous pouvons partager, et la vulnérabilité que nous pouvons montrer les uns aux autres.

Une culture si spartiate, en fin de compte, dévalue la vie. À la place, nous devons reprendre l'engagement de nous honorer et de nous accepter, nous-même et les autres, en trouvant des façons d'accepter nos fragilités, et le cours de la vie dans son entièreté.

Les êtres humains ne sont pas des créatures solitaires; chacun de nous a des droits, à la fois individuels et collectifs. Les sociétés modernes ont eu tendance à privilégier les droits individuels, tandis qu'elles n'ont accordé qu'un appui très minimal aux droits collectifs, qui ne sont pas moins importants.

Récemment, des comités fédéraux ainsi que provinciaux et territoriaux, qui ont examiné la question de l'aide médicale à mourir, ont tous souligné l'importance de développer des services complets de fin de vie et de soins palliatifs. Sans un système de soins beaucoup plus fort pour assurer la protection et la valeur de chacun de nous dans l'étape finale de notre vie, nous nous privons d'un droit collectif important et nous augmentons nos souffrances.

Nous savons aussi que la décision de mourir doit être soigneusement balisée. Les médecins doivent non seulement mesurer la compétence, mais aussi prendre en compte la possibilité de coercition et de ce que les psychologues appellent l'"incitation inconsciente". Dans cette dernière situation, les personnes qui font face à une maladie terminale en viennent à croire que l'accélération du processus de leur mort est un acte socialement généreux et responsable. Un éthos qui cautionnerait subtilement ce genre de pensée peut mener à une trahison profonde et subversive du droit de quelqu'un à vivre sa vie jusqu'à sa fin naturelle.

À L'Arche, nous avons beaucoup appris au cours des années, du fait d'accompagner les gens sur le chemin de la vie, de la fragilité à la force et de nouveau à la fragilité. Plus que toute autre chose, nous avons découvert qu'il y a une grâce inexplicable à recevoir lorsque nous apprenons à nous accepter nous-mêmes et les uns les autres, pas seulement à cause de nos forces mais aussi à cause de nos faiblesses et fragilités.

Rien n'est plus fondamental pour une société que son attitude à l'égard de la vie et de la mort. Au moment où le Canada supprime l'interdiction légale de l'aide médicale à mourir dans certaines circonstances exceptionnelles, il entre dans une nouvelle réalité médicale et éthique.

Il nous semble qu'il y a là une occasion de réaffirmer la vie, même quand nous permettons à ceux qui vivent des souffrances terribles de choisir la mort. Nous devons nous assurer que les protections les meilleures soient mises en place, tout en redoublant notre engagement à prendre soin les uns des autres dans les moments les plus fragiles de chacune de nos vies.



Jean Vanier, C.C. G.O.Q.
Fondateur de L'Arche



Hollee Card,
Responsable nationale de
L'Arche Canada

La lettre de Jean Vanier sur la vulnérabilité coïncide avec la sortie de la norme sur la protection des personnes vulnérables, une série de mesures de protections qui aidera les Canadiens demandant l'aide des médecins pour mettre fin à leurs jours puissent le faire sans compromettre la vie des personnes vulnérables assujetties à la coercition et aux abus. La norme sera publiée mardi à Ottawa. www.vps-npv.ca